

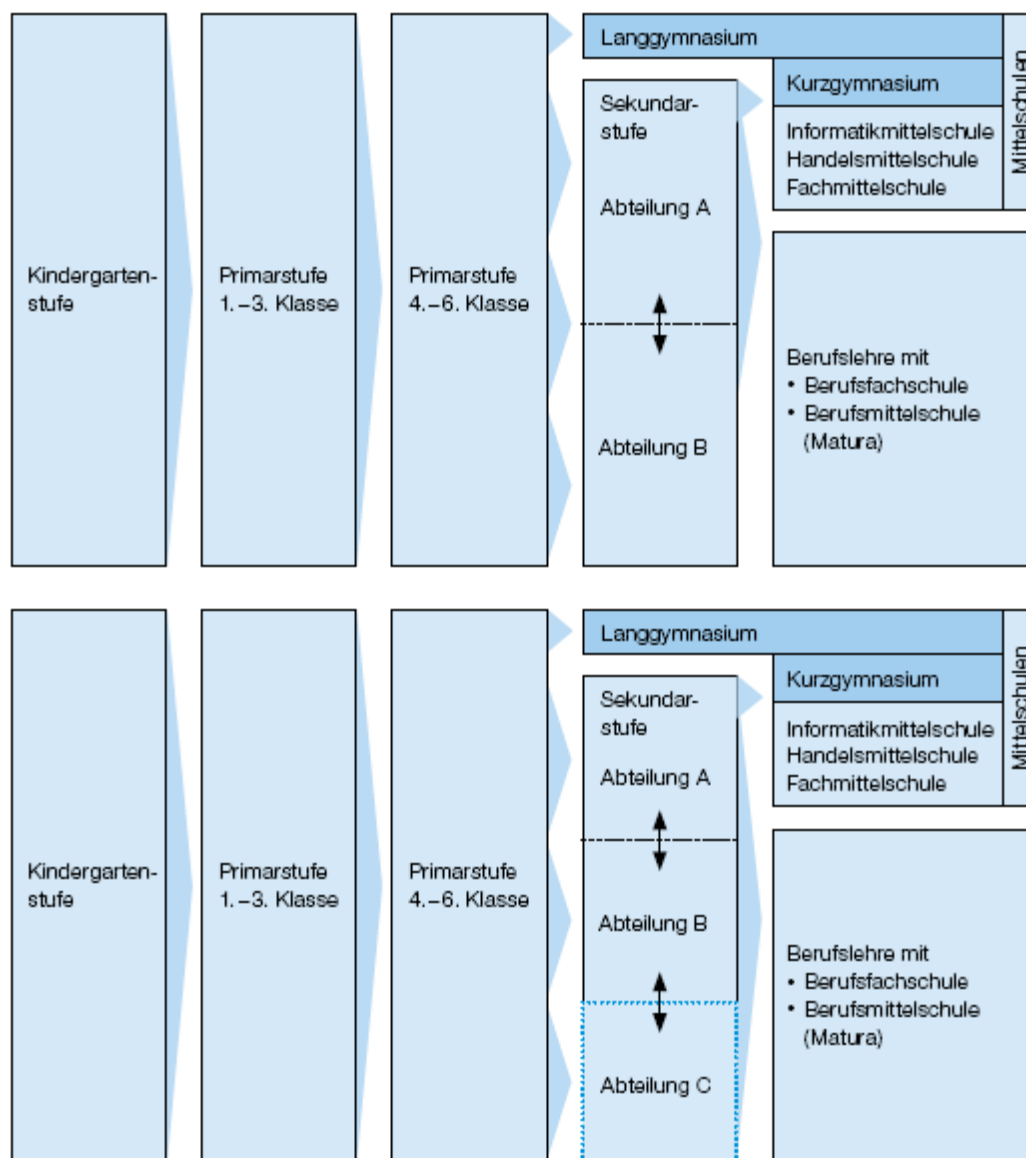


# Passage du degré primaire au degré secondaire

Informations pour les parents

## Passage du degré primaire au degré secondaire

Divers parcours scolaires sont possibles au terme de la sixième classe primaire. Soit les élèves continuent l'école obligatoire (Volksschule), soit ils entrent au gymnase et quittent ainsi le degré primaire.



### **Le degré secondaire de l'école obligatoire**

Après la sixième classe primaire, le degré secondaire se divise en sections qui répondent à différents niveaux de performances. Les administrations scolaires communales peuvent introduire deux ou trois sections, soit les sections A et B ou les sections A, B et C. La section A repose sur les performances cognitives les plus élevées.

Les personnes enseignantes et les parents décident ensemble de la section qu'un enfant fréquentera. S'il y a désaccord, la décision revient à la commission scolaire qui est responsable du degré secondaire.

La décision est prise sur base d'une évaluation globale qui comprend les performances scolaires de l'élève, son attitude face au travail et à l'apprentissage, son comportement social ainsi que le niveau de son développement.

Les administrations scolaires communales peuvent établir différents niveaux de performances – les niveaux de performances I, II et III, le niveau I étant le plus élevé – dans certaines matières telles les mathématiques, l'allemand, le français et l'anglais afin de mieux tenir compte des différentes aptitudes d'apprentissage des élèves. L'attribution à ces niveaux de performances s'effectue sur base des performances générales de l'élève dans les matières correspondantes.

Le passage d'une section ou d'un niveau de performances à l'autre peut s'effectuer deux fois par année (dans la 1ère classe du degré secondaire trois fois par année) en fonction des performances scolaires et du niveau de développement de l'élève. Ici aussi, les personnes enseignantes et les parents décident en commun. En cas de désaccord, il incombe à la commission scolaire (Schulpflege) de trancher.

Après la scolarité obligatoire, l'accès aux apprentissages professionnels exigeants ou le passage du degré secondaire obligatoire au gymnase exige la fréquentation de la section A et du niveau de performances le plus élevé dans certaines matières.

### Echelonnement de la procédure de passage

Phase	Moment indiqué	Action
1	<b>Au 1er trimestre de la 6ème classe du degré primaire</b>	L'école informe les parents de l'organisation du degré secondaire et de ses divers modèles. Elle signale que des soirées de parents sont organisées par les gymnases.
2	<b>Jusqu'à fin janvier</b>	Le/la titulaire de classe effectue avec les parents un état des lieux de l'orientation scolaire de l'enfant.
3	<b>Jusqu'à mi-mars</b>	Le/la titulaire de classe transmet aux parents la recommandation de passage/affectation de l'enfant et leur propose un entretien en présence de l'enfant concerné.  S'il y a accord général, le passage/l'attribution de l'élève au degré secondaire devient effectif. Il est communiqué officiellement par courrier postal.
4	<b>Mars/avril</b>	En cas de désaccord, un deuxième entretien a lieu entre les parents, le/la titulaire de classe, un membre de la direction d'école et une personne enseignante du degré secondaire.  S'il y a accord, le passage/l'attribution au degré secondaire devient effectif. Il est communiqué officiellement par courrier postal. En cas de désaccord, le dossier est soumis à la commission scolaire (Schulpflege) du degré secondaire qui tranche définitivement.
5	<b>...entre mai et juin</b>	...la commission scolaire (Schulpflege) rend sa décision finale.

### **Le gymnase (école moyenne supérieure)**

Les élèves qui ont d'excellents résultats peuvent accéder au gymnase, l'école moyenne supérieure, au terme de la 6ème classe primaire. Les parents doivent inscrire leur enfant à un gymnase jusqu'au 15 mars. L'enfant doit réussir l'examen d'admission. Les notes du degré primaire sont prises en compte. Pour les élèves de 6ème année primaire, la moyenne des notes en allemand et en mathématiques compte comme note d'école.

L'examen d'admission requiert les connaissances et les capacités que les élèves ayant de bonnes performances ont pu acquérir pendant les six années d'école primaire zurichoise.

### **Où chercher de plus amples informations?**

[www.volksschulamt.zh.ch](http://www.volksschulamt.zh.ch)

[www.bildungsdirektion.zh.ch](http://www.bildungsdirektion.zh.ch)